

## Évaluation des formations

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**École nationale supérieure de création  
industrielle (ENSCi)**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**

**VAGUE D**

Rapport publié le 30/06/2025

Au nom du comité d'experts :

Régine Charvet Pello, présidente

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'École nationale supérieure de création industrielle – Les Ateliers (ENSCi). Cette évaluation s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de ses formations au cours du prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des formations.

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 2<sup>e</sup> cycle de l'École nationale supérieure de création industrielle – Les Ateliers (ENSCi) a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts était présidé par Mme Régine Charvet Pello, directrice générale de RCP Design global.

Mme Jacqueline Febvre, ancienne directrice de l'École supérieure d'arts et de design d'Orléans, a également participé à cette évaluation.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et Mme Gaëlle Dequièrez, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

# Présentation

L'École nationale supérieure de création industrielle (ENSci – Les Ateliers) propose deux cursus principaux en création industrielle et design : un diplôme *Création industrielle* (250 étudiants en CI) et un diplôme *Design textile* (45 étudiants en DT) conférant tous les deux le grade de master. En 2022-2023, l'ENSci compte 350 étudiants en création industrielle et en design textile, dont une dizaine d'étudiants internationaux dans ses deux formations. L'école offre également à 60 étudiants un cycle de formation tout au long de la vie (FTLV) avec trois mastères spécialisés et un master de recherche en design co-acrédité avec l'université Paris-Saclay.

Le Centre de recherche en design (CRD ENS Saclay/ENSci, rattaché à l'école doctorale - ED - Sciences sociales et humanités n° 629 et à l'ED Interfaces n° 573 orientée vers les sciences de l'ingénieur) de l'université Paris-Saclay, permet désormais un parcours doctoral diplômant.

## Analyse globale

**Le projet d'offre de formation présenté en vue de la demande d'accréditation s'inscrit logiquement dans la continuité de l'existant et priorise les exigences pédagogiques autour de l'approche par compétences, le renforcement de la dimension internationale et l'expérimentation de l'alternance.** L'établissement a acté une grande partie des remarques formulées dans les rapports d'évaluation du bilan de ses formations et s'attachera à conforter les évolutions engagées récemment. Toutefois, certaines remarques du Hcéres ont été ignorées, notamment la nécessité de proposer un diplôme intermédiaire, indispensable aux étudiants de l'école comme à l'accueil d'étudiants internationaux.

**L'école entend harmoniser les parcours et développer les passerelles entre création industrielle et design textile.** Dans cette perspective, les fiches RNCP des formations devraient être finalisées en 2025. L'association à l'Alliance Sorbonne Université devrait également favoriser la co-construction de nouvelles formations. Plus largement, l'école renforcera la réciprocité des échanges et solidifiera la construction pédagogique de ses parcours de double cursus et de ses doubles diplômes développés ces dernières années (notamment le double diplôme avec l'École supérieure nationale d'architecture de Paris Belleville). Cette harmonisation engagée de l'ingénierie pédagogique entre les cursus *Création industrielle* et *Design textile* enrichit l'offre partagée tout en respectant les spécificités nécessaires à chaque spécialité. L'école doit toutefois rester vigilante sur l'organisation des travaux d'étudiants, dont la complexité est génératrice de stress tant pour les responsables de l'évaluation que pour les étudiants, sans que des solutions de remédiation soient proposées.

**L'ENSci entend également développer des modules de formation autour des filières des métiers émergents à l'attention des futurs diplômés** en s'appuyant sur le projet « Futur des métiers du design » obtenu dans le cadre de l'Appel à projets « Compétences et métiers d'avenir [CMA] », soutenu par France 2030, pour mener un diagnostic national sur le sujet. Le comité estime que cette action pourrait permettre aux formations de mettre clairement en avant leur engagement vers les métiers du redressement industriel sur le territoire et les enjeux du développement durable et climatique insuffisamment valorisés dans ce projet 2025-2029.

**Afin de répondre aux demandes des étudiants et des tutelles, l'ENSci va mettre en œuvre, progressivement à partir de 2025, un parcours d'alternance** avec des contrats d'apprentissage d'un an en année de diplôme pour les deux formations, et ce en s'appuyant sur l'accompagnement organisationnel et financier d'un projet soumis dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Apprentissage. Ces différentes initiatives sont de nature à contribuer à l'amélioration de l'attractivité des formations, en baisse, qui devrait représenter de ce fait un point de vigilance pour l'école.

**Les modalités des cours de langue et d'accès aux certifications et aux échanges seront renforcées.** L'ENSci a pris conscience de la nécessité de renforcer son offre internationale, en redéveloppant des cours de français sur objectifs spécifiques (FOS) pour les étudiants non francophones, des cours d'anglais et une préparation au TOEIC pour les étudiants francophones. Pour renforcer ce redéploiement, le comité rappelle que l'apprentissage d'une langue vivante, au moins, doit faire partie des apprentissages fondamentaux obligatoires dans les formations conférant le grade de master. Les étudiants bénéficient d'échanges internationaux et peuvent intégrer certains cursus de deux ans dans le cadre du MEDes (le Master of European Design qui regroupe six écoles européennes).

**Le développement de la recherche, à la suite de la création en 2018 du CRD avec l'université Paris-Saclay devrait permettre de mieux adosser la formation initiale à la recherche et de déployer un parcours recherche.** Un Lab expérimental encouragera l'acculturation aux thématiques de recherche portées par le CRD ou d'autres unités dans l'école. Le parcours pourrait dans un premier temps délivrer un certificat d'établissement

et constituer ainsi une passerelle vers le doctorat. En *Design textile*, un projet de chaire liant textile et patrimoine est à l'étude.

**Le comité regrette que l'ENSCi n'évoque pas dans son projet d'offre de formation la question du diplôme intermédiaire (grade de licence), considéré pourtant aujourd'hui comme un palier important des parcours étudiants entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> cycle, et un vecteur d'attractivité, notamment pour l'accueil d'étudiants internationaux.** Le comité estime ainsi que la mise en œuvre de l'approche par compétences devrait être l'occasion de définir un référentiel pour un diplôme intermédiaire conférant le grade de licence.

Le renouvellement de la certification RNCP doit être aussi l'occasion de relancer des enquêtes sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants, d'évaluer la pertinence des formations auprès des alumni et de renforcer le réseau des « anciens » lancé en 2019. **Le renouvellement du conseil d'orientation, attendu depuis trois ans, et la mise en place de deux conseils de perfectionnement devraient permettre de renouveler la réflexion pédagogique.** La nouvelle évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) devrait ainsi aboutir à un dispositif qui répond aux obligations de l'établissement et aux besoins des étudiants.

## Conclusion

### Points forts

- Une diversification de l'offre de formation (métiers émergents et alternance) qui vient compléter la qualité d'encadrement de la formation appuyée sur le suivi individuel et la singularité de l'étudiant ;
- Un développement de la recherche qui devrait générer un adossement de la formation initiale et ouvre des opportunités pour l'école : thématiques de recherche, partenariats avec l'université Paris-Saclay, échanges avec d'autres établissements aux niveaux national et international ;
- Une convergence de l'ingénierie pédagogique entre les cursus *Création industrielle* et *Design textile* : l'harmonisation engagée enrichit l'offre partagée tout en respectant les spécificités nécessaires à chaque spécialité ;
- Des compétences linguistiques encouragées au sein d'une stratégie internationale renouvelée : structuration de l'enseignement des langues et amélioration de l'accueil des étudiants étrangers (FOS).

### Points faibles

- Une absence de diplôme intermédiaire, indispensable aujourd'hui pour les étudiants qui doivent avoir la possibilité de changer de cursus et pour l'accueil d'étudiants étrangers ;
- Le processus d'amélioration continue des formations serait à consolider avec la mise en place d'instances pédagogiques réellement efficientes ;
- Une baisse des demandes d'inscription, un signal à prendre en compte pour l'attractivité des formations ;
- Une complexité des évaluations des travaux d'étudiants, génératrice de stress autant pour les responsables de l'évaluation que pour les étudiants.

### Recommandations

- La mise en place d'un diplôme intermédiaire permettra d'affiner et de distribuer les différentes compétences requises pour chaque grade dans la perspective de la refonte des fiches RNCP.
- Donner une place plus importante aux échanges sur la pédagogie avec les équipes et les étudiants, qui devront être confiés rapidement à un conseil d'orientation informé et formé, et remettre en œuvre un dispositif performant d'évaluation des enseignements par les étudiants. Préciser les échéances et la conduite des différents projets pédagogiques en les hiérarchisant, en précisant les objectifs, le planning, le cahier des charges, etc.
- Veiller à améliorer l'attractivité des formations en s'appuyant sur le renouvellement de la stratégie de formation en regard des évolutions contemporaines des secteurs de l'industrie ou des services.
- Préciser les prérequis et les attendus de l'évaluation du cursus auprès des équipes pédagogiques et des étudiants, par exemple en précisant ce qui semble essentiel à leur cursus en le différenciant de ce qui est de l'ordre du choix, de l'engagement.

## Point d'attention transversal

La mise en place d'un diplôme intermédiaire, conférant le grade de licence, constitue un enjeu primordial, tant en interne pour la sécurisation des parcours des étudiants engagés dans les formations, que pour l'attractivité externe et internationale des formations de l'ENSCi.

## Avis d'accréditation des formations

<b>Intitulé de la formation</b>	<b>Niveau de cursus</b>	<b>Avis d'accréditation</b>
Diplôme de créateur industriel	Grade M	<p>Avis favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fiabiliser le travail des instances, notamment le conseil d'orientation, dans le processus d'amélioration continue.</li><li>- Mettre en œuvre une évaluation des enseignements par les étudiants qui soit efficiente.</li></ul>
Diplôme de designer textile	Grade M	<p>Avis favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fiabiliser le travail des instances, notamment le conseil d'orientation, dans le processus d'amélioration continue.</li><li>- Mettre en œuvre une évaluation des enseignements par les étudiants qui soit efficiente.</li></ul>

## Observations de l'établissement

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur  
Département d'évaluation des formations  
2 rue Albert Einstein  
75013 Paris

Paris , le 23 octobre 2024

Objet : Retour sur le rapport des projets de formation en création industrielle et en design textile

Madame la Directrice,

Je vous remercie pour votre retour concernant les projets de formation en création industrielle et en design textile de notre établissement.

Après une lecture attentive, nous n'avons aucune observation de fond à formuler sur le contenu des observations. Les quelques erreurs matérielles ayant été relevées dans un document spécifique.

Je souhaite ici remercier l'ensemble du Comité dont le travail d'évaluation a permis de rappeler les grandes lignes de la spécificité pédagogique portée par notre établissement et qui va nous permettre de relever sereinement les défis des cinq prochaines années.

Je vous prie d'agréer Madame la Directrice, mes profondes et sincères salutations.



ENSCi  
LES ATELIERS

Frédérique PAIN  
Directrice de l'ENSCi – Les Ateliers

48, RUE SAINT-SABIN  
75011 PARIS  
T: +33 (0)1 49 23 12 12  
WWW.ENSCI.COM

**Évaluation des universités et des écoles**  
**Évaluation des unités de recherche**  
**Évaluation des formations**  
**Évaluation des organismes nationaux de recherche**  
**Évaluation et accréditation internationales**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr) Hcéres